

Depuis le 4 juillet 2011, les personnes en situation de handicap et à mobilité réduite peuvent à nouveau goûter gratuitement aux joies de la baignade sur la plage du Larvotto.

Créé en l'an 2000, le site Handiplage et Audio-plage est le fruit d'un partenariat entre le Gouvernement Princier et le Club SOROPTIMIST.